

Organisateur de l'activité

- **Nom**
CASADEMONT
- **Prénom**
Sylvane
- **Raison sociale**
Administration centrale

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Sciences et société dans l'Europe de demain
- **Description de l'activité**
organisation d'un grand débat entre médiateurs scientifiques sur la question de la relation sciences - société dans l'Europe de demain . Les participants ont été répartis en 4 groupes avec 3 approches thématiques et méthodologiques différentes. La restitution est composée de la synthèse des échanges des 4 groupes.
- **Date et heure**
22 mai 2018, 10h30-12h30
- **Lieu**
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, 1rue Descartes,
75005 PARIS
- **Nombre de participants**
190
- **Catégories de publics présents**
Têtes de réseaux des médiateurs de science: dirigeant(e)s et responsables des établissements publics de médiation scientifique des musées techniques et muséums régionaux, des centres de

culture scientifique technique et industrielle (CCSTI), des associations de science ou d'éducation populaire, directeurs(trices) de la communication ou de la culture scientifique / des relations publiques des organismes de recherche et universités, des représentants des administrations régionales

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
pas de grand témoin

- **Thèmes évoqués**
 - Rêves d'Europe pour un médiateur de science : En tant que médiateur de science, ce que j'attends de l'Europe ...
 - Sciences et société dans l'Europe de demain : Comment l'Europe de demain pourrait inscrire davantage la science dans la société et permettre au citoyen de comprendre le monde dans lequel il vit et vivra ?
 - L'Europe : un sujet de culture scientifique, technique et industrielle : En tant que médiateur de science européen, quel est mon rôle dans la relation Europe-société? Quelles actions puis-je mettre en œuvre pour jouer pleinement ce rôle?

Synthèse de l'activité

- **Pistes de proposition formulées**
4 grandes pistes d'actions ont été formulées :
 1. Conforter la citoyenneté européenne par le partage d'une culture commune autour des sciences pour :
 - o lutter contre les « intox » et autres fake news, l'obscurantisme, la théorie du complot, lutter contre les extrêmes...
 - o contribuer au développement de citoyens éclairés / garantir le bien des citoyens ;
 - o apporter de la légitimité aux décisions publiques, et une influence positive sur la mandature des élus
 - o trouver des solutions diverses en se servant de la diversité
 - o valoriser et faire vivre le patrimoine culturel et scientifique (les humanités) ;
 2. Intégrer la CSTI dans les différentes politiques publiques européennes :
 - o Prendre en compte l'impact à long terme des actions de diffusion de culture scientifique
 - o Développer la co-construction de projets et l'expérimentation à l'échelle européenne
 - o Développer la médiation scientifique vers les publics les plus éloignés géographiquement et socialement
 - o Mettre en place à l'échelle européenne un volet éducation / formation à la culture scientifique : former les enseignants, les professeurs des écoles mais aussi les élus aux enjeux science-société ;
 - o Permettre l'émergence d'un lobbying citoyen qui ait un véritable poids pour contrecarrer les lobbys économiques/politiques/financiers
 3. Créer du lien entre médiateurs européens, encourager, accompagner la création de réseaux européens qui aident aux échanges tant sur le fond que les méthodes

- o en développant la mobilité, par exemple en élargissant le programme ERASMUS aux médiateurs de science
- o en promouvant et facilitant les échanges et rencontres entre professionnels et professionnels en devenir : rencontres entre acteurs européens de la CSTI, jumelages...
- o en établissant un diagnostic des bonnes pratiques par thématique.
- o en communiquant sur les actions de médiation scientifique européenne par la création d'outils participatifs et d'homogénéité à l'échelle européenne (événements fédérateurs (à l'ex de la Nuit des chercheurs), médias européens...); ou en faisant apparaître l'Europe dans les produits construits par les médiateurs scientifiques ... ; ou en relayant les supports d'information sur les actions de médiation à la fois sur la méthodologie et les outils de restitution, d'action, de réflexion... ;

4. Renforcer les appels à projet européens sur les questions science / société :

- o Veiller à donner une place centrale et visible à la médiation scientifique et aux relations science société dans les programmes européens : conserver le programme SWAFS dans le FP 9 ; intégrer la CSTI dans les autres programmes européens (le FSE notamment)
- o Mieux accompagner les acteurs pour répondre aux AAP et/ ou simplifier le système trop complexe de construction de projets, de suivi et d'attribution d'aides européennes.
- o Harmoniser la réglementation
- o Renouveler les experts européens à la Commission européenne

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

Questions soulevées / Problèmes soulevés :

5 grandes questions ressortent des groupes :

1. L'Europe est loin des préoccupations des acteurs de la CSTI. Elle est plutôt vue comme un fournisseur de moyens financiers, avec des modes d'intervention dispersés et des lourdeurs administratives : dans quelle mesure le débat présent est-il pertinent, dans quelles mesures ces réflexions seront-elles prises en compte ?
2. La culture scientifique n'est pas portée par les institutions européennes. les médiateurs de science manquent de visibilité. Quel est le « seuil critique » à atteindre pour qu'ils soient visibles et reconnus ?
3. Quel rôle l'Europe attend-elle du médiateur de sciences face au phénomène des fake news et des « sciences alternatives » : comment remettre de la rationalité ... au cœur du débat citoyen, sur les réseaux sociaux, dans la culture commune?
4. Compte-tenu que la connaissance est aujourd'hui d'accès facile à tous, démultiplié par internet, quel est pouvoir d'action des médiateurs de sciences peuvent-ils avoir dans la sphère publique européenne ?
5. Comment les médiateurs de science peuvent-ils mobiliser le public sur la question européenne et quels types d'actions peuvent-ils mettre en place ?

Attentes soulevées... Rêves d'Europe

L'Europe dont nous rêvons est une Europe qui...

- ... Fait confiance aux citoyens et parie sur les impacts à long-terme,
- ... Prend vraiment en compte les citoyens en institutionnalisant les consultations citoyennes,
- ... Soutient une approche plus intégrative entre recherche et usages, entre recherche et société
- ... Place la culture et les sciences et la culture scientifique des citoyens parmi les priorités le communique et le traduit concrètement dans des dispositifs incitatifs ;

- ... Reconnaît les médiateurs scientifiques, leur donne des interlocuteurs directs dans les instances européennes
 - ... S'appuie sur les acteurs locaux dans les pays, reconnaît qu'ils sont force de proposition et par conséquent soutient les petites actions locales plutôt que les grosses opérations
- **Pistes de proposition formulées**
 1. Conforter la citoyenneté européenne par le partage d'une culture commune autour des sciences pour :
 - o lutter contre les « intox » et autres fake news, l'obscurantisme, la théorie du complot, lutter contre les extrêmes...
 - o contribuer au développement de citoyens éclairés / garantir le bien des citoyens ;
 - o apporter de la légitimité aux décisions publiques, et une influence positive sur la mandature des élus
 - o trouver des solutions diverses en se servant de la diversité
 - o valoriser et faire vivre le patrimoine culturel et scientifique (les humanités) ;
 2. Intégrer la CSTI dans les différentes politiques publiques européennes :
 - o Prendre en compte l'impact à long terme des actions de diffusion de culture scientifique
 - o Développer la co-construction de projets et l'expérimentation à l'échelle européenne
 - o Développer la médiation scientifique vers les publics les plus éloignés géographiquement et socialement
 - o Mettre en place à l'échelle européenne un volet éducation / formation à la culture scientifique : former les enseignants, les professeurs des écoles mais aussi les élus aux enjeux science-société ;
 - o Permettre l'émergence d'un lobbying citoyen qui ait un véritable poids pour contrecarrer les lobbys économiques/politiques/financiers
 3. Créer du lien entre médiateurs européens, encourager, accompagner la création de réseaux européens qui aident aux échanges tant sur le fond que les méthodes
 - o en développant la mobilité, par exemple en élargissant le programme ERASMUS aux médiateurs de science
 - o en promouvant et facilitant les échanges et rencontres entre professionnels et professionnels en devenir : rencontres entre acteurs européens de la CSTI, jumelages...
 - o en établissant un diagnostic des bonnes pratiques par thématique.
 - o en communiquant sur les actions de médiation scientifique européenne par la création d'outils participatifs et d'homogénéité à l'échelle européenne (événements fédérateurs (à l'ex de la Nuit des chercheurs), médias européens...); ou en faisant apparaître l'Europe dans les produits construits par les médiateurs scientifiques ... ; ou en relayant les supports d'information sur les actions de médiation à la fois sur la méthodologie et les outils de restitution, d'action, de réflexion... ;
 4. Renforcer les appels à projet européens sur les questions science / société :
 - o Veiller à donner une place centrale et visible à la médiation scientifique et aux relations science société dans les programmes européens : conserver le programme SWAFS dans le FP 9 ; intégrer la CSTI dans les autres programmes européens (le FSE notamment)
 - o Mieux accompagner les acteurs pour répondre aux AAP et/ ou simplifier le système trop complexe de construction de projets, de suivi et d'attribution d'aides européennes.

- o Harmoniser la réglementation
- o Renouveler les experts européens à la Commission européenne

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

La richesse des remarques, analyses et propositions récoltées lors du débat dépend tout de même très largement de la compétence d'un animateur formé aux méthodes du débat participatif. C'est pourquoi, à l'issue de ces débats, nous fournirons aussi aux têtes de réseaux CSTI un guide d'animation.